

Image not found or type unknown



Saisie compte bancaire

Par **Miscrek's**, le **13/02/2021** à **18:19**

Mon compte est bloqué depuis novembre 2018 par huissier qui n'as toujours pas récupéré la dette. Que puis je faire et comment ? Dette de 2003 merci pour vos conseils

Par **P.M.**, le **13/02/2021** à **18:59**

Bonjour tout d'abord,

Si vous n'avez pas contesté la saisie-attribution devant le Juge de l'Exécution, il paraît impossible que le compte soit bloqué depuis tout ce temps sachant que dans ce cas c'est la banque qui transfère la somme à l'Huissier...

Il faudrait voir avec la banque pour obtenir des explications sachant aussi que ce ne peut être que la somme au moment de la saisie-attribution qui est bloquée mais que cela n'empêche pas ensuite le compte de fonctionner...